

Gérer

Le secrétariat général du Conseil d'État assure la gestion et le fonctionnement de la juridiction administrative. Du label Diversité à la publication des avis rendus pendant la Première Guerre mondiale, retour sur les temps forts de l'année 2018.



Le Conseil d'État publie ses avis rendus au Gouvernement pendant la Première Guerre mondiale

En 2018, le Conseil d'État a publié (base des avis ConsiliaWeb) les 122 avis rendus au Gouvernement pendant la Première Guerre mondiale.

Une activité consultative ininterrompue. Dès 1914, de nombreux membres et personnels quittent le Conseil d'État pour rejoindre le front ou administrer la guerre. Pendant toute la guerre, l'activité consultative se poursuit, le Conseil d'État examinant de nombreux projets de décret et plusieurs demandes d'avis.

Des avis nés de la guerre. Ces avis traitent des conséquences de la guerre sur la vie publique mais aussi, de manière émouvante, sur la vie des Français, tel l'avis du 27 décembre 1916 : le Conseil d'État répond au Gouvernement que les veuves mariées par procuration avec un engagé au front ont droit à une pension même si le mariage définitif n'a pas pu être célébré avant le décès du conjoint.

Lancement des travaux du nouveau tribunal administratif de Marseille



Le tribunal administratif de Marseille s'installera dans un nouveau bâtiment au cours du premier trimestre 2021. Situé dans le quartier en plein renouveau de la Joliette, ce bâtiment industriel permettra d'offrir des espaces adaptés au fonctionnement de la juridiction (accueil du public, accessibilité, sûreté et meilleures conditions de travail). Les travaux ont été lancés fin novembre 2018.

Le tribunal administratif de Nice s'installe dans ses nouveaux locaux

Dix-huit mois de travaux ont été nécessaires pour installer le tribunal administratif de Nice dans de nouveaux locaux, plus fonctionnels que ne l'était la villa La Côte, son précédent siège.

Malgré de multiples difficultés, en particulier une quantité importante d'amiante à retirer, cette opération immobilière de grande ampleur a été conduite dans le respect des délais et du budget. Le nouveau siège du tribunal répond en tous points à l'objectif de modernisation des installations de la juridiction administrative que s'assigne le Conseil d'État : accessibilité, sécurité et sûreté des usagers de la juridiction ainsi que garantie de la qualité du débat collégial et du travail collaboratif. Le nouveau tribunal administratif de Nice a été inauguré le 29 octobre 2018 par la garde des Sceaux, le vice-président du Conseil d'État et le président de la juridiction. Les magistrats et les agents de greffe s'y trouvent réunis depuis le 19 novembre.



La justice administrative s'engage pour la diversité et l'égalité professionnelle

Candidate à l'attribution du label « Diversité et égalité professionnelle entre les femmes et les hommes », la justice administrative s'engage pour prévenir les discriminations et promouvoir la diversité. Pour sensibiliser et informer les personnels, des manifestations ont été organisées à l'occasion de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (diffusion de portraits, personnes valides mises en situation de handicap...) ou de la Journée internationale des droits des femmes (conférence au Conseil d'État, « Café de l'égalité » au tribunal de Caen...). Autour de Catherine Bobo, déléguée à la diversité, un réseau de référents se mobilise pour mettre en œuvre le plan d'action « Vivre ensemble ». De nombreuses initiatives sont prises : formation des jurys de concours et des recruteurs, mise en accessibilité de la juridiction et recours à des établissements et services d'aide par le travail pour certaines prestations.

D'autres actions seront menées en 2019 visant à limiter l'effet des biais cognitifs dans les procédures de recrutement et de promotion. À cet effet, un guide sera diffusé aux recruteurs de la juridiction administrative. Enfin, une cellule d'écoute a été mise en place au Conseil d'État, qui reçoit les réclamations individuelles.

“
Fédérer les énergies autour des valeurs de la diversité et de l'égalité : la lutte contre les discriminations, pour être efficace, doit devenir l'affaire de tous au sein de la juridiction.”

Catherine Bobo
Secrétaire générale adjointe du Conseil d'État et déléguée à la diversité